

# Conseil communal de Lausanne

---

**Initiative :** postulat

**Titre :** Journaux locaux, préservons ce lien local précieux !

**Initiant-e(-s) :** Françoise Piron

---

Le journal Le Chailléran jette l'éponge ! Après 50 ans d'existence on imagine la tristesse ressentie par celles et ceux qui ont eu à cœur d'œuvrer toutes ces années pour faire vivre ce journal de quartier. Bien entendu les temps changent, le digital prend de plus en plus de place dans notre quotidien, toutefois le papier reste un précieux vecteur d'information pour toute une tranche de la population. Il s'agit donc de préserver ce lien essentiel qu'apporte les journaux de quartier à la vie locale. Nous souhaitons que la Ville se dote d'une politique ciblée pour que les autres titres ne disparaissent pas l'un après l'autre ?

[Le journal Le Chailléran jette l'éponge ! Après 50 ans d'existence on imagine la tristesse ressentie par celles et ceux qui ont eu à cœur d'œuvrer toutes ces années pour faire vivre ce journal de quartier. Bien entendu les temps changent, les annonceurs se font rares. Toutefois la presse papier demeure essentielle à toute une tranche de la population et en particulier à nos aînés. Un journal crée du lien, il est un élément essentiel à la bonne vie d'un quartier. Il était question de distribuer un soutien à la presse locale, un montant de 80'000 CHF annuel a même été articulé. Depuis, la Ville a bien fait bien paraître quelques annonces et a soutenu ponctuellement quelques titres, toutefois ceci n'a visiblement pas atteint la sommes annoncée à l'époque. Quelle est la politique de la ville à ce sujet ? Que peut-elle envisager de faire afin de préserver cette presse si précieuse à la vie des quartiers ? ]

**Conclusions :**

Le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de

De mettre en place une politique proactive pour garantir l'existence des journaux locaux. En procédant tout d'abord à un état des lieux par titres (tirages, projection financière, analyse des besoins, etc), en nous détaillant l'aide financière donnée ces 3-4 dernières années, en étudiant l'ensemble des autres mesures envisageables, ceci pour élaborer une politique de soutien de la Ville aux journaux locaux.

---

Lausanne, le 30 mai 2022

Mme Françoise PIRON

Signataire(s) :

-----

*l'initiant-e propose au Conseil de renvoyer ce postulat :  
directement à la Municipalité pour étude et rapport préavis*